



EASYDIS

**RENCONTRE AVEC LE
PRESIDENT Hervé DAUDIN ET LE
DIRECTEUR GENERAL
Emmanuel GRENIER**

Lors de cette réunion la CFDT a abordé les points suivants :

- L'avenir de technopole (déménagement repoussé de 6 mois)
- Le devenir du site de verpilleux pour la direction il s'agit d'une priorité et confirme les positions de l'ex PDG de rester dans le bassin d'emplois stéphanois.
- Pour l'entrepôt d'AUXERRE, la direction a répondu qu'il n'y a rien de prévu dans l'immédiat.

Nous avons fortement insisté sur le pouvoir d'achats des salariés :

- 1/ par l'augmentation générale des salaires,
- 2/ par la grille des minima ;

**CES 2 POINTS SONT POUR NOUS
UNE OBLIGATION**

Les rémunérations variables ont été abordées, d'abord l'intéressement local qui doit être clair et payant.

Puis nous avons demandé la mise en place d'un accord cadre sur Easydéveloppement

Tout en ré insistant sur le fait que pour la CFDT les salaires sont et restent une priorité.

Nous avons aussi fortement insisté sur l'ouverture d'un CCE Extraordinaire dans les plus brefs délais car pour la CFDT les règles n'ont pas été respectées.

Comment expliquer aussi la façon dont a été mise en place la rencontre des organisations syndicales ???

Pourquoi toutes les organisations syndicales n'ont pas demandé un CCE extraordinaire surtout FO qui a le secrétariat du CCE et qui n'a pas été demandeur ???

Étonnant !!!!!!!!!

Lors d'un CCE tous les propos énoncés sont consignés dans un Procès Verbal qui fait foi lors des réunions suivantes et lors des diverses négociations ou procédures.

Cette première entrevue était positive mais informelle la CFDT restera vigilante sur les points évoqués ci-dessus.

Seul regret c'est que la législation n'est pas été respectée

Vos élus CFDT

